

# CAUCUS MULTIPARTITES POUR L'ÉGALITÉ DES GENRES

Manuel pour les parlementaires  
d'Amérique Latine et des Caraïbes





Ce manuel a été rendu possible grâce au soutien financier du gouvernement du Canada.

*ParlAmericas remercie la Dr Sonia Palmieri d'avoir partagé ses grandes connaissances sur ce sujet en menant des sessions de travail interparlementaires à Ottawa en octobre 2016, lesquelles ont informé la majorité du contenu de ce manuel. Nous remercions également le Bureau multi-pays de l'ONU Femmes pour les Caraïbes, qui a également soutenu cette activité.*

# SOMMAIRE

À propos de ParlAmericas.....	4
Introduction.....	6
Considérations clés pour établir un caucus sur le genre.....	7
Définir les objectifs.....	7
Garantir les ressources.....	8
Recruter des membres.....	10
Formaliser la structure.....	12
Suivre les progrès.....	14
Cas d'étude dans la région.....	15
Costa Rica : Groupe parlementaire des femmes membres de l'Assemblée législative ( <i>Grupo Parlamentario de Mujeres Diputadas</i> ).....	16
Équateur : Groupe parlementaire pour les droits des femmes ( <i>Grupo Parlamentario por los Derechos de las Mujeres</i> ).....	18
Grenade : Caucus parlementaire des femmes de Grenade ( <i>The Grenada Women's Parliamentary Caucus</i> ).....	20
Ressources recommandées supplémentaires.....	23

Pour accompagner ce guide, ParlAmericas a créé un **Outil de planification stratégique pour former un caucus multipartite pour l'égalité des genres**, disponible [en ligne](#) ou à la fin des copies imprimées de cette publication. Cet outil est une adaptation du questionnaire élaboré par la Dr Sonia Palmieri et publié dans [l'Étude comparative des structures pour des femmes parlementaires dans la région de l'OSCE](#) (en anglais).

# À PROPOS DE PARLAMERICAS



ParlAmericas est l'institution qui promeut la **DIPLOMACIE PARLEMENTAIRE** dans le **SYSTÈME INTERAMÉRICAIN**



ParlAmericas est composé des **ASSEMBLÉES LÉGISLATIVES** des États membres de l'OEA de l'Amérique du Nord, Centre et Sud, et Caraïbes



ParlAmericas facilite l'échange des **MEILLEURES PRATIQUES** parlementaires et promeut le **DIALOGUE POLITIQUE COOPÉRATIF**



ParlAmericas intègre l'**ÉGALITÉ DES GENRES** en préconisant l'autonomisation politique des femmes et l'application d'une perspective d'analyse du genre dans le travail législatif



ParlAmericas encourage les politiques et mesures législatives pour atténuer et s'adapter aux effets du **CHANGEMENT CLIMATIQUE**



ParlAmericas promeut les **PARLEMENTS OUVERTS** en renforçant les principes de transparence, responsabilisation, participation citoyenne, et éthique et probité



ParlAmericas travaille pour renforcer la démocratie et gouvernance en accompagnant les **PROCESSUS ÉLECTORAUX**



ParlAmericas est basé à **OTTAWA, CANADA**

Le Réseau parlementaire pour l'égalité des genres de ParlAmericas promeut le *leadership* politique des femmes et l'intégration de l'égalité des genres dans les agendas et les opérations des législatures nationales d'Amérique et des Caraïbes.

Depuis sa création en 2003, ce Réseau (auparavant nommé Groupe des femmes parlementaires) a mené des activités et initiatives réunissant des parlementaires de tout l'hémisphère et leur permettant d'échanger des connaissances et des bonnes pratiques en faveur des droits des femmes et de l'égalité des genres. Lors de ses rencontres interparlementaires, le Réseau traite des questions d'importance commune,

comme l'autonomisation économique des femmes, l'élimination de la violence politique sexiste, des réformes électorales promouvant la candidature de femmes, et des caucus parlementaires pour l'égalité des genres, entre autres. Les résultats de ces activités informent également la création de ressources spécialisées et de communautés en ligne pour les parlementaires.

Le Réseau pour l'égalité des genres s'engage à créer des espaces de travail divers et inclusifs, à encourager la participation d'alliés masculins, et à collaborer avec des organisations et mouvements de femmes pour atteindre des objectifs communs.

# INTRODUCTION

Les **caucus parlementaires sur le genre** réunissent des parlementaires s'engageant à lutter pour les droits des femmes et l'égalité des genres, afin de coordonner leurs efforts et d'accélérer le processus. Il n'existe pas de forme déterminée pour ces groupes ; ils doivent plutôt être conçus pour atteindre les objectifs spécifiques des individus cherchant à les créer, en tenant compte du contexte socio-politique national.

Reconnaissant le potentiel qu'ont ces groupes pour obtenir un changement positif, des parlementaires du Canada et de cinq pays des Caraïbes (Antigua-et-Barbuda, Les Bahamas, Grenade, la Guyane et la Jamaïque) se sont réunis à Ottawa, au Canada, en octobre 2016, pour participer à une réunion ParlAmericas de deux jours sur la création de caucus parlementaires multipartites pour l'égalité des genres. Cette réunion a été menée

par l'experte internationale en parlements sensibles au genre, la Dr Sonia Palmieri. Ce manuel a été inspiré par cette réunion et a été créé pour aider d'autres parlementaires à établir ou renforcer leur caucus.

Ce manuel contient trois sections. La première expose les cinq considérations clés dont il faut tenir compte dans la création d'un caucus sur le genre. Ces considérations sont accompagnées de questions suscitant la réflexion avec les membres potentiels du caucus, ainsi que de stratégies recommandées pour un caucus réussi. La deuxième section présente trois cas d'étude de caucus sur le genre dans l'hémisphère, et différentes formes que ces groupes peuvent prendre. La dernière section suggère des ressources supplémentaires pouvant aider à appuyer la création d'un caucus sur le genre.

# CONSIDÉRATIONS CLÉS POUR ÉTABLIR UN CAUCUS SUR LE GENRE

## Définir les objectifs



**QUESTIONS DE DISCUSSION :** Quels sujets liés à l'égalité des genres peuvent intéresser les membres potentiels du caucus ? Comment ces intérêts sont-ils liés aux priorités des groupes de la société civile luttant pour l'égalité des genres ? Comment les domaines prioritaires peuvent-ils être adaptés en objectifs à atteindre par le caucus ?

La plupart des caucus multipartites pour l'égalité des genres émergent dû au potentiel qu'ont ces groupes de mobiliser et de rationaliser le travail dans un contexte de collaboration. Les objectifs spécifiques pour lesquels le caucus est créé varieront en fonction des besoins identifiés au sein du parlement ou de la société, et peuvent inclure le **renforcement de la solidarité** parmi les femmes parlementaires, la **promotion de la représentation féminine** en politique, l'**intégration de l'égalité des genres** dans les procédures et institutions parlementaires, l'**élaboration et la réforme de lois** avec une approche de genre, l'**ouverture du dialogue** et de la sensibilisation aux questions de genre dans les partis politiques et les communautés, et/ou le fait de procurer des **formations, des informations ou autres formes d'appui** aux membres.

Ayant une idée de leurs objectifs préliminaires, il est important que les parlementaires intéressés par l'idée de former un caucus sur le genre **mobilisent les membres potentiels**. Cela peut se faire lors d'une réunion initiale non officielle pour évaluer l'intérêt des autres à établir un caucus. S'il y a intérêt commun, le groupe peut alors travailler pour définir le programme que le caucus proposera. La **planification collective** dès les premiers stades est essentielle pour créer l'appropriation et l'engagement des membres envers le caucus, ce qui favorise la durabilité du groupe.

Les objectifs peuvent être définis selon les questions d'intérêt commun parmi les membres potentiels, et peuvent être informés par un exercice évaluant la sensibilité du parlement au genre. Cela permet de comprendre comment le parlement pourrait mieux contribuer à atteindre l'égalité des genres, et de révéler plus de causes stratégiques que le caucus pourrait défendre.

Les membres du caucus doivent classer les objectifs par ordre de préséance. Cela contribuera à renforcer la vision commune des membres, et peut être utile aux processus de planification et d'affectation de ressources futurs.



#### **STRATÉGIE DE RÉUSSITE :**

*Évaluer si le moment est opportun pour établir un caucus.*

Puisque des facteurs internes comme externes au parlement peuvent faciliter ou entraver le processus, il est recommandé d'évaluer si le moment est stratégique pour la création d'un caucus. La demande citoyenne de s'intéresser à des sujets liés à l'égalité des genres, ou des événements comme l'anniversaire de l'obtention du droit de vote pour les femmes, par exemple, peuvent créer une dynamique pour cette cause. En revanche, des élections à venir attireront l'attention sur les campagnes électorales et pourraient réduire les efforts de création d'un caucus multipartite.

Le moment adapté peut être évalué lors de la réunion initiale pour déterminer l'intérêt pour ce projet. Si le groupe considère que le moment est inadapté mais souhaite tout de même collaborer sur des sujets liés à l'égalité des genres, il peut aussi organiser des rencontres non officielles ou des réunions occasionnelles sur une question spécifique, comme la création ou la défense d'une mesure législative particulière, par exemple. Cela peut préparer le terrain pour un futur caucus au sein du parlement.

Les **PARLEMENTS SENSIBLES AU GENRE** sont définis par l'Union interparlementaire (UIP) comme des institutions éliminant les obstacles à la participation politique entière des femmes et qui répondent aux besoins et aux intérêts des hommes comme des femmes dans leur structure, leur fonctionnement, leurs méthodes et leur travail. Selon le [Plan d'action pour des parlements sensibles au genre](#) les caucus sur le genre sont des mécanismes aidant à ce processus. L'UIP a également publié un [outil](#) pour évaluer la sensibilité au genre des parlements.

## Garantir les ressources



#### **QUESTIONS DE DISCUSSION :**

Quelles ressources financières, volonté politique et autres formes de soutien le caucus peut-il exploiter au sein du parlement ? Des partenariats peuvent-ils être établis avec d'autres acteurs pour compenser les déficits prévus ?

Les ressources financières, la recherche et l'assistance administrative du parlement, et le soutien de parlementaires non membres peuvent être nécessaires pour soutenir le travail d'un caucus sur le genre.

## Ressources financières

: Certaines initiatives qu'un caucus sur le genre souhaite entreprendre, comme procurer des sessions de formation ou accueillir des événements, peuvent impliquer des dépenses. Si tel est le cas, les membres devront chercher à garantir les financements nécessaires. Ils peuvent demander un budget affecté par le parlement, faire payer une cotisation aux membres, ou organiser une collecte de fonds.

## Soutien du parlement :

Utiliser des infrastructures parlementaires et l'assistance du personnel parlementaire peut être une aide logistique dans l'organisation et la documentation de réunions ou d'autres activités. L'accès aux capacités de recherches, à travers la bibliothèque du parlement ou le bureau sur le genre, le cas échéant, peut également permettre de bénéficier d'une expertise spécialisée lors de la révision d'études ou de lois préalable aux réunions ou aux débats.



**STRATÉGIE DE RÉUSSITE :** *Créer des partenariats avec des acteurs externes au parlement pour renforcer les efforts du caucus sur le genre et combler les manques de ressources.*

Au niveau local, les **groupes de la société civile, les universités et les défenseurs de l'égalité des genres** sont tous être des partenaires potentiels pour entreprendre des initiatives conjointes et promouvoir le travail du caucus. À voix égales, une organisation à but non lucratif multipartite visant à faire élire davantage de femmes aux fonctions politiques au Canada, expose les exemples suivants :

- Exercer une pression publique sur les objectifs communs ou renforcer la solidarité autour d'un sujet spécifique
- Diffuser l'information à travers les canaux de la société civile, comme les réseaux sociaux, les réseaux de jeunes et des groupes intéressés plus larges
- Évaluer le soutien aux idées et positions à travers des consultations non officielles

ParlAmericas et d'autres **organisations régionales ou internationales** peuvent permettre à un caucus sur le genre de s'impliquer dans des domaines d'intérêt commun avec des parlementaires d'autres pays. Ces organisations peuvent apporter une expertise technique et permettre un échange d'expériences pour inspirer de nouvelles idées, ou aider à résoudre les difficultés rencontrées par le caucus.

Des partenaires peuvent également être recherchés pour mener des recherches ou fournir un accès à des données pour informer la législation ou des campagnes ; pour faciliter ou aider à élaborer des sessions de renforcement des capacités ; pour coorganiser ou sponsoriser des événements ou des initiatives ; et/ou pour créer des liens avec d'autres partenaires potentiels ou organismes de soutien.

## Soutien de parlementaires

**non membres :** Garantir la participation de parlementaires non membres est fondamental si la formation du caucus requiert une résolution du parlement, et si le caucus entend contribuer à l'élaboration de la législation. Un large soutien envers le caucus aidera également à assurer sa durabilité globale. Les membres du caucus doivent évaluer si des défenseurs potentiels, en particulier occupant des positions de pouvoir ou d'influence au sein du parlement, peuvent être identifiés et mobilisés.

Il faut définir lesquelles de ces ressources seront nécessaires en fonction des objectifs du caucus, et lesquelles seront susceptibles d'être disponibles, dans les premières phases de planification. Cet exercice peut modifier les activités menées par le caucus ou l'ordre dans lequel elles sont menées.

## Recruter des membres



**QUESTIONS DE DISCUSSION :** Qui fera partie du caucus et qui sera responsable de la coordination ? Des collègues masculins, la présidence de la chambre, et/ou des anciennes et anciens parlementaires seront-ils impliqués ? Comment la collaboration multipartite peut-elle être maintenue ?

L'intérêt à rejoindre le caucus est le point de départ pour définir les membres, mais le caucus peut également encourager des groupes spécifiques d'individus à en faire partie officiellement, dont des hommes, des représentants de tous partis, d'anciens parlementaires, et/ou des dirigeants parlementaires. Un engagement actif et sur le long terme de chacun de ces groupes peut bénéficier au caucus de manière stratégique et l'aider à atteindre ses objectifs.



**STRATÉGIE DE RÉUSSITE :** *Créer un groupe exécutif ou de coordination pour le caucus.*

Former un groupe exécutif et un mécanisme pour sa sélection aide à promouvoir la continuité du travail du caucus sur le genre. Sa rotation assure également que les membres se rallient à une cause plutôt que de suivre une personne en particulier. Les membres doivent discuter des rôles des différents postes du comité exécutif et de la durée des mandats. Prendre ces décisions entre les membres potentiels du caucus est une opportunité d'établir des méthodes de travail collaboratif et de trouver un consensus.

Mobiliser des **hommes parlementaires**, alliés dans la lutte pour l'égalité des genres, peut contribuer à bâtir une base de soutien plus solide pour le caucus et ses activités. Cela est particulièrement utile si le caucus espère faire adopter des mesures législatives, augmenter la sensibilité aux droits des femmes, ou lutter contre les obstacles à l'égalité au sein du parlement.

Rechercher une représentation équilibrée de **membres de tous partis** présente des avantages similaires, car les initiatives peuvent être mieux reçues et plus facilement proposées à travers la législature lorsqu'elles sont défendues par tous les partis. L'appartenance à un parti peut limiter la capacité des législatrices et législateurs à travailler ensemble, mais certaines stratégies peuvent aider à éviter ou à surmonter ces tensions. Avec le temps, une meilleure coopération de tous les partis peut influencer positivement la culture parlementaire.

Les **dirigeants parlementaires**, comme le président d'une chambre, peuvent également être essentiels pour promouvoir le soutien du groupe. Des parlementaires ont déclaré que la participation d'une femme présidente donne plus de poids au caucus, facilite l'accès aux ressources parlementaires et autres

Afin de **FACILITER LA COLLABORATION MULTIPARTITE** dans les caucus sur le genre, la publication de l'Institut national démocratique (NDI, sigle anglais) et de l'Institut IDEA International, *Une solution unique ne convient pas à tous: leçons tirées des commissions législatives et caucus législatifs sur les genres* (en anglais), recommande d'employer les stratégies suivantes :

- Favoriser les relations personnelles entre les membres du caucus en encourageant l'interaction dans des contextes sociaux non officiels en plus du contexte législatif
- Garantir que toutes et tous aient accès aux mêmes informations et soient sur un pied d'égalité dans la prise de décisions concernant le fonctionnement du caucus, en établissant des mécanismes et procédures internes pour rationaliser la prise de décisions, la communication entre les membres et la concertation
- Se concentrer sur des sujets moins susceptibles de diviser les partis, comme les avancées du pays dans la mise en œuvre d'un accord international comme la CEDEF, et encourager la discussion appuyée par des recherches et des données

Des parlementaires ont également remarqué que le *leadership* du caucus peut être utilisé comme un mécanisme d'équilibre : il peut y avoir un coprésident de chaque parti impliqué, ou les partis peuvent tenir la présidence tour à tour.

(comme le fait de garantir des intervenants aux événements), et aide à augmenter la sensibilité aux initiatives grâce aux réseaux très étendus que ces membres ont généralement. Inclure des **anciennes et anciens parlementaires** peut présenter des avantages similaires ; leur passé politique signifie également que leur engagement peut être particulièrement bénéfique pour les caucus souhaitant promouvoir le **mentorat** ou mener des exercices de renforcement des capacités.

## Formaliser la structure



**QUESTIONS DE DISCUSSION :** Quel type de structure aidera le caucus à atteindre ses objectifs ? À quel point ses relations avec le parlement doivent-elles être officielles ? Comment ces considérations affectent-elles les réunions et les processus de prise de décisions ?

Le caucus est plus susceptible d'être un outil efficace pour atteindre les objectifs définis par les membres si sa conception est basée sur ces objectifs et tient compte du contexte parlementaire. Définir collectivement les objectifs et les soutiens correspondants disponibles au sein et en dehors du parlement peut par conséquent aider à déterminer la structure du caucus.

Si les objectifs premiers du caucus consistent à influencer la politique ou la législation, ou à réformer les réglementations ou procédures parlementaires, il sera davantage nécessaire de mobiliser d'autres acteurs politiques et d'avoir accès à des ressources au sein de la législature. Le caucus sur le genre devra alors probablement disposer d'une **structure officielle** avec une relation avec le parlement clairement définie. Dans ce cas, il peut être nécessaire que le parlement approuve une résolution pour établir le caucus sur le genre. Les membres doivent également définir comment le caucus interagira avec les autres organes travaillant sur des questions d'égalité des genres, comme ceux mentionnés dans le cadre Stratégie de la page suivante.

En revanche, si le but principal de ce caucus est de renforcer la confiance ou la solidarité parmi les femmes parlementaires, une structure officielle



**STRATÉGIE DE RÉUSSITE :** Clarifier la relation du caucus avec les autres groupes et organes parlementaires.

Il peut y avoir d'autres organes liés au parlement (comme des comités, ministères, unités techniques, ou bureaux) dont les mandats sont en lien avec les questions de genre que le caucus souhaite traiter. Pour garantir la maximisation des efforts réalisés en faveur de ce programme, il est important que le caucus sur le genre consulte ces organes pour définir leur relation. Cela est également essentiel pour s'assurer que les ressources sont utilisées aussi efficacement que possible.

La **DOCUMENTATION INTERNE** peut être utile pour archiver les composants principaux de la structure du caucus, une fois déterminés.

Un **règlement** peut être rédigé à la fin d'un processus de planification collective pour garantir que tous les membres sont d'accord. Il peut également être un outil pour résoudre de futurs problèmes concernant le fonctionnement du caucus. Un modèle pour ce type de document est disponible dans les *Lignes directrices pour forums de femmes parlementaires* de l'UIP (p. 35-36) et peut être adapté au caucus selon ses besoins spécifiques.

Un **plan stratégique** peut clarifier la vision et les objectifs du caucus sur le long terme et la façon dont il les atteindra. Ce plan doit inclure les objectifs et questions à traiter, les activités qui seront entreprises et les délais prévus. Ce document doit être mis à jour régulièrement pour orienter le travail du caucus.

approuvée par le parlement n'est pas nécessairement obligatoire. Les membres peuvent décider d'adopter une **structure moins officielle**, suivant le modèle des associations ou des réseaux.

Une fois la structure et la relation avec le parlement définies, les membres peuvent décider où les réunions auront lieu et à quelle fréquence, comment elles seront gérées, et comment les décisions seront prises (par consensus ou par vote, par exemple). Constituer un organe officiel du parlement peut avoir des implications sur l'éligibilité des membres et les obligations en matière de procédure, lesquelles doivent également être évaluées.

# Suivre les progrès



## QUESTIONS DE DISCUSSION :

À quelle fréquence le caucus doit-il évaluer ses progrès ? Quel sera le point de référence de ces évaluations ? Quelles modifications le groupe pourra-t-il apporter à sa structure ou à ses activités pour affronter les défis rencontrés et progresser vers ses objectifs ?

Une **évaluation périodique** aidera le caucus à maintenir son bon fonctionnement. Entreprendre cet exercice annuellement ou à un autre intervalle prédéfini permettra aux membres du caucus d'examiner régulièrement comment les activités et le travail entrepris contribuent à atteindre les objectifs du caucus, ce qui a été accompli, et les défis ayant apparus.<sup>1</sup> Cette évaluation sera plus efficace en suivant un guide, comme un **plan stratégique** fournissant un point de référence pour les discussions, ainsi que des **indicateurs** aidant à mesurer les avancées progressives vers un objectif sur le long terme.

Les objectifs et les méthodes de travail peuvent-être adaptés selon les informations obtenues à partir de cet exercice. Les documents internes doivent également être modifiés pour refléter tout changement.



## STRATÉGIE DE RÉUSSITE : *Célébrer les réussites du caucus.*

Le caucus doit régulièrement partager et célébrer ses réussites, à travers des événements (qui peuvent être organisés avec des partenaires de la société civile ou des organisations internationales) et les réseaux sociaux, par exemple. Cela aide à maintenir une dynamique et l'engagement des membres, et offre une opportunité d'obtenir davantage de soutien de la part du parlement et de groupes intéressés externes.

Les caucus peuvent bâtir une **MÉMOIRE INSTITUTIONNELLE PLUS FORTE** en tenant des registres de leurs réussites et les considérations pratiques affectant le fonctionnement des groupes, selon l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). Cela peut être utile pour convaincre d'autres membres à rejoindre ou à renouveler le caucus sur le genre, en minimisant les interruptions de son travail entre les sessions parlementaires, et en informant la prise de décisions futures.<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Lignes directrices pour forums de femmes parlementaires (Union interparlementaire, 2013), p. 45

<sup>2</sup> Étude comparative des structures pour des femmes parlementaires dans la région de l'OSCE (Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE, 2013 ; en anglais), p. 69

# CAS D'ÉTUDE DANS LA RÉGION

A stylized map of the Americas, including North, Central, and South America, rendered in a light grey tone. Three specific countries are highlighted with teal callout boxes: Grenade in the Caribbean, Costa Rica in Central America, and Équateur in South America. The callout boxes contain text in French describing parliamentary groups for women in each country.

Les interviews suivantes illustrent les différentes structures et expériences de trois caucus multipartites sur le genre en Amérique et dans les Caraïbes, démontrant comment la diversité de ces groupes peut découler des priorités de leurs membres et du contexte parlementaire.

**GRENADE** : Caucus parlementaire des femmes de Grenade (*The Grenada Women's Parliamentary Caucus*)

**COSTA RICA** : Groupe parlementaire des femmes députées (*Grupo Parlamentario de Mujeres Diputadas*)

**ÉQUATEUR** : Groupe parlementaire pour les droits des femmes (*Grupo Parlamentario por los Derechos de las Mujeres*)

# Costa Rica : Groupe parlementaire des femmes membres de l'Assemblée législative (*Grupo Parlamentario de Mujeres Diputadas*)

Interview avec les membres de l'Assemblée législative **LIGIA FALLAS**, vice-présidente (Amérique centrale) du Réseau parlementaire pour l'égalité des genres de ParlAmericas (depuis 2017) et **EMILIA MOLINA**, présidente du Groupe parlementaire des femmes membres de l'Assemblée législative (depuis 2015)



## QU'EST-CE QUI A MOTIVÉ LA CRÉATION D'UN CAUCUS DE FEMMES MULTIPARTITES AU SEIN DE L'ASSEMBLÉE ?

Nous avons créé le Groupe parlementaire des femmes membres de l'Assemblée législative (GPMD, sigle espagnol) dans le but d'amplifier la voix des femmes dans la législature. Il y a 20 femmes dans notre législature de 57 membres, et cela nous a permis de renforcer notre travail de promotion de lois bénéficiant aux femmes. La création du GPMD en tant que mécanisme permettant cela a été influencée par le Plan d'action pour des parlements sensibles au genre de l'UIP, que notre parlement a adopté grâce à notre participation au sein de l'IUP.

## COMMENT LES MEMBRES ONT-ELLES FAIT EN SORTE QUE LE GPMD INFLUENCE L'AGENDA PARLEMENTAIRE ET LÉGISLATIF ?

Notre premier objectif était de renforcer l'infrastructure de genre du parlement, qui consiste également en une unité technique et un comité parlementaire, en institutionnalisant le GPMD et en garantissant qu'il continuerait de fonctionner après la fin de notre mandat législatif.<sup>3</sup>

Mis à part cela, nous voulions faire avancer la mise en œuvre de la Politique sur l'égalité et l'équité des genres de l'Assemblée législative et l'agenda législatif sur le genre. Les trois principales mesures législatives que nous avons proposées étaient sur la parité dans les listes électorales, la santé et les droits reproductifs et sexuels et la protection des mineurs contre la violence sexiste et les relations abusives.

## COMMENT LES PARTENARIATS ONT-ILS AIDÉ À SOUTENIR LE TRAVAIL DU GPMD ?

Le GPMD ne dispose pas d'un budget de fonctionnement, mais

<sup>3</sup> En vertu de l'Article 107 de la Constitution politique du Costa Rica, les parlementaires peuvent être réélus à l'Assemblée législative mais ne peuvent pas cumuler des mandats consécutifs.

nous recevons un soutien technique de l'Unité technique sur l'équité et l'égalité des genres de l'Assemblée législative et nous avons formé une alliance avec le Comité spécial pour les femmes de l'Assemblée législative. L'appui du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au Costa Rica a également été essentiel pour notre travail, nous permettant d'organiser des événements et des discussions, et de créer le plan d'action approuvé lors de la Journée internationale de la femme en 2017.

### **QUI SONT LES MEMBRES ET LES DIRIGEANTS DU GPMD ET COMMENT LES ACTIVITÉS SONT-ELLES ORGANISÉES ?**

Le GPMD est composé uniquement de femmes parlementaires, tous partis confondus. Il est coordonné par une parlementaire élue par les membres du groupe. Nous nous réunissons régulièrement. Nous ne nous réunissons pas une date et un horaire récurrent, mais nous annonçons à l'avance quand les réunions auront lieu, en fonction du travail en cours du groupe et du parlement.

### **QUEL A ÉTÉ LE PROCESSUS OFFICIEL DE CRÉATION DU GPMD ?**

Le GPMD a été formalisé à travers un acte constitutif durant une réunion du Comité spécial pour les femmes, le 24 juin 2015. Toutefois, cet acte ne donne pas au groupe la même permanence qu'une loi ou une réforme des réglementations de l'Assemblée législative. Par conséquent, techniquement, le groupe disparaîtra à la fin de cette législature et au début de la prochaine en mai 2018. C'est pourquoi nous cherchons à institutionnaliser

davantage ce groupe, et nous avons proposé qu'il soit composé, lors de la prochaine législature, de parlementaires actuelles et anciennes, afin de continuer de le renforcer, sur les bases du travail entamé.

### **SELON VOUS, QUEL EST LA PLUS GRANDE RÉUSSITE DU GPMD JUSQU'ICI ?**

Nous continuons de progresser dans l'agenda législatif envers lequel nous nous sommes engagées. Nous avons récemment adopté une loi composée de réformes visant à renforcer la protection juridique des filles et des adolescentes contre les situations de violence sexiste liées à des relations abusives, et nous voterons bientôt la loi sur la parité, que nous espérons mettre en place à tous les niveaux pour les élections de 2018. Nous avons également présenté un projet de loi sur le harcèlement de rue et sexuel le 8 mars 2017, et la création de cette initiative plus large a bénéficié de la participation de trois organisations de la société civile, de l'Institut national des femmes au Costa Rica (INAMU, sigle espagnol), du Comité spécial pour les femmes, et de l'Unité technique.

Plus généralement, le GPMD a permis de créer un espace où les femmes parlementaires aux tendances idéologiques diverses peuvent se rencontrer pour discuter et se mettre d'accord sur des objectifs communs. Par exemple, nous avons convenu de demander aux dirigeants de tous les partis de soutenir la décision de discuter exclusivement des problématiques ayant un certain impact sur les femmes, durant la session plénière qui aura lieu lors de la Journée internationale de la femme.

# Équateur : Groupe parlementaire pour les droits des femmes (Grupo Parlamentario por los Derechos de las Mujeres)

Interview avec **GINA GODOY**, présidente du Réseau parlementaire pour l'égalité des genres de ParlAmericas (2015-2017) et coordinatrice du Groupe parlementaire pour les droits des femmes de l'Assemblée nationale de l'Équateur (2013-2017)



## POURQUOI AVEZ-VOUS CHOISI LE CAUCUS COMME MÉCANISME POUR DÉFENDRE LES DROITS DES FEMMES À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ?

Nous avons créé le Groupe parlementaire pour les droits des femmes en Équateur (GPDM, sigle espagnol) car les droits de la personne des femmes sont une problématique prioritaire et former des groupes de travail sur des questions importantes est une pratique parlementaire. Le GPDM est actuellement l'un des groupes en fonctionnement les plus anciens de l'Assemblée nationale.

## QU'EST-CE QUE LE GPDM CHERCHE À ACCOMPLIR GRÂCE À SON TRAVAIL ?

Les objectifs du GPDM sont de promouvoir, contribuer aux, approfondir et intégrer les droits de la personne dans la législation, avec une approche de genre, afin d'assurer le respect des droits et des principes de l'égalité et de la non-discrimination des femmes, dans le fond comme dans la forme, lesquels sont ancrés dans la Constitution et dans la doctrine internationale. Obtenir la participation égale des hommes et des femmes et une vie sans violence sont les sujets auxquels nous avons consacré le plus d'attention et de travail.



**DIEGO VINTIMILLA**, coordinateur du Groupe parlementaire pour les droits des femmes de l'Assemblée nationale de l'Équateur (2013-2017)

« Le GPDM est un espace pour augmenter la sensibilisation des hommes parlementaires au besoin de renforcer la reconnaissance des droits des femmes dans la législation, dans le sens le plus large. Il fonctionne comme un forum pour étendre le débat politique sur les droits avec une perspective de genre, et comme une plateforme de défense des droits de la personne. Il permet aux législatrices et législateurs de s'impliquer dans les agendas sociaux (sans tenir un rôle de premier plan) en croyant au et en comprenant le besoin de travailler ensemble pour atteindre les objectifs fixés. »

## À QUELLES RESSOURCES LE CAUCUS SUR LE GENRE A-T-IL ACCÈS POUR SOUTENIR SON TRAVAIL ?

Le GPDM ne dispose pas d'un budget de fonctionnement, mais l'engagement et la volonté politique de l'ancienne présidente de l'Assemblée nationale, Gabriela Rivadeneira, ont été très utiles à nos débuts. Nous avons également reçu le soutien d'organisations telles que l'ONU Femmes et le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP) en Équateur, ce qui nous a permis d'organiser des forums et d'encourager à la discussion avec des experts en la matière. L'ONU Femmes, en particulier, est devenue notre alliée permanente.

## QUI SONT LES MEMBRES DU GPDM ? QUELLE EST LA STRUCTURE DU COMITÉ EXÉCUTIF ?

Au cours du mandat parlementaire précédent, le GPDM était composé d'environ 70 parlementaires (hommes et femmes) provenant de différents partis politiques. Nous avons cherché à créer un espace pour tous les membres de l'Assemblée nationale considérant la loi comme un instrument pour obtenir la justice et des transformations sociales positives, sans égard au parti politique, à l'idéologie ou à tout autre caractéristique.

Le Groupe a connu différents types de *leadership* depuis sa création, allant d'une seule personne à la présidence jusqu'à une coordination collective du groupe. Durant la plus grande partie du dernier mandat parlementaire, le groupe de coordination était composé de 6 parlementaires (encore une fois, hommes et femmes) partageant la responsabilité d'organiser les activités du GPDM. Nous avons connu certains défis avec cette approche

collective, mais les défis étaient plus difficiles lorsqu'une seule personne était responsable de gérer le groupe.

## QUEL A ÉTÉ LE PROCESSUS DE CRÉATION DU GPDM, ET COMMENT LE TRAVAIL EST-IL DISTRIBUÉ PARMIS LES COORDINATRICES ET COORDINATEURS AU QUOTIDIEN ?

Grâce au soutien de l'ONU Femmes, nous avons d'abord organisé un déjeuner de travail pour discuter de la création du groupe, et les participantes et participants étaient les premiers membres du GPDM. Puis nous avons informé la présidente de l'Assemblée nationale. Le groupe a ensuite été officiellement reconnu, car elle et plusieurs agences de l'ONU basées en Équateur ont signé un accord-cadre pour coopérer dans la défense de l'égalité des genres, lequel incluait la création du GPDM.

Chacun des 6 coordinatrices et coordinateurs avait des intérêts particuliers dans différents sujets de l'agenda sur l'égalité des genres et les droits de la personne. Nous avons assumé les responsabilités au sein du groupe en fonction du projet législatif et de leur alignement avec nos intérêts. Cela nous a permis de participer aux négociations dès le départ et de suivre la discussion et le processus législatifs de plus près.

## QUELLES MÉTHODES DE TRAVAIL DU GPDM ONT ÉTÉ LES PLUS EFFICACES JUSQU'ICI ?

Je pense qu'une partie de notre travail le plus important a consisté à réviser et à proposer des mesures législatives avec une approche de genre. Nous avons développé un processus efficace, en collaboration avec l'ONU Femmes, pour informer notre travail législatif. Nous avons réuni le plus d'informations possible

avant la rédaction des projets de loi. Dans le cas d'une réforme juridique relative au problème de la violence psychologique, par exemple, nous avons réuni des membres de l'administration judiciaire ainsi que des organisations de la société civile travaillant avec des victimes de violence. Cela a apporté une perspective importante sur le sujet, nous a aidé à élaborer des recommandations plus claires, et a permis d'impliquer un éventail plus large d'acteurs dans le processus.

De plus, nous avons travaillé de différentes manières pour sensibiliser la population aux droits des femmes. Au niveau national, lorsque des incidents de violence sexiste (*violencia machista*) se sont produits, y compris perpétrés par des individus situés à des hauts niveaux de la fonction publique, nous avons

activement dénoncé ces actes et demandé des procédures judiciaires appropriées, et surtout l'indemnisation des victimes. Ces actes attirent l'attention de tout le pays et permettent aux personnes qui ne connaissent pas bien le système judiciaire d'en apprendre plus sur leurs droits afin de pouvoir agir si elles se retrouvent dans une telle situation.

Nous avons également agi en organisant des événements et des campagnes sur les réseaux sociaux, et en mobilisant les étudiants. Nous avons fait la promotion de la campagne de l'ONU Femmes HeForShe et organisé des sessions plénières spéciales auxquelles toutes les femmes parlementaires ont assisté, à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

## Grenade : Caucus parlementaire des femmes de Grenade (*The Grenada Women's Parliamentary Caucus*)

Interview avec la sénatrice et honorable ministre **BRENDA HOOD**, présidente du Caucus parlementaire des femmes de Grenade (depuis 2016), et **JOAN PURCELL**, présidente du Caucus parlementaire des femmes de Grenade (2010-2013)



### QU'EST-CE QUI A INSPIRÉ LA CRÉATION DU CAUCUS PARLEMENTAIRE DES FEMMES DE GRENADA (GWPC) ?

L'idée du Caucus parlementaire des femmes de Grenade (GWPC, sigle anglais) a été développée en 2009, lorsque nous planifions le 50<sup>e</sup> anniversaire de la représentation des femmes au parlement. Cet événement nous a inspirées à mobiliser les parlementaires actuelles et anciennes et à lancer une dynamique pour la création d'un caucus. Un groupe de base a commencé à coordonner la création officielle du caucus avant notre première Réunion générale annuelle en 2010.

Le GWPC était inactif pendant une courte période, mais nous l'avons revitalisé en 2016 car nous pensions qu'il avait toujours un rôle important à jouer dans le parlement de Grenade et dans la région. Nos programmes chargés peuvent rendre la tâche de maintenir l'engagement d'un grand groupe difficile, mais nous avons des membres de base dévouées et le caucus prévaut par l'importance de son travail.

### **QUELS SONT LES OBJECTIFS DU GWPC ? ONT-ILS CHANGÉ AVEC LE TEMPS ?**

Nos membres ont approuvé les objectifs suivants pour le caucus durant notre première RGA :

- Fournir un forum de discussion et une plateforme pour agir sur les questions touchant les femmes dans le pays, la région et le monde entier, tous partis confondus ;
- Élaborer et établir des règles et normes promouvant la participation effective des femmes au sein du parlement ;
- Prôner une reconnaissance officielle continue des personnes ayant siégé au parlement ;
- Créer des liens avec d'autres organisations et institutions s'intéressant à des questions relatives aux femmes et à leur participation dans les processus politiques ;
- Promouvoir et aider à sensibiliser tous les parlementaires aux principes de l'égalité des genres dans le pays, la région et le monde entier ;
- Prôner une législation et la mise en œuvre de la Politique nationale sur le genre pour l'intégration d'une dimension de genre.

Nous avons également vu le GWPC comme un moyen de conseiller les jeunes politiciennes et politiciens, en particulier les femmes. Leur participation à différentes activités, comme des réunions, sessions de formation, ateliers et séminaires, nous permet de leur donner une perspective du fonctionnement interne de l'arène politique et de la préparation nécessaire pour devenir parlementaire. Le conseil demeure un aspect important pour nous et nous travaillons également sur une législation traitant le harcèlement sexuel au travail.

### **QUELLES RESSOURCES ONT ÉTÉ LES PLUS UTILES POUR MENER LE TRAVAIL DU GWPC ?**

Nous avons eu la chance de bénéficier de l'aide d'une membre du personnel parlementaire désignée comme procès-verbaliste. Nous avons également bénéficié du soutien d'autres membres de la chambre, même pour le travail réalisé en dehors du parlement. La communauté dans son ensemble nous a soutenues par sa réponse à notre travail visant à rapprocher les politiques habituellement divisées par parti.

Nos réseaux et liens personnels ont été fondamentaux pour notre travail passé, et pour convoquer le GWPC à nouveau l'an dernier. Nous avons pu gérer la logistique pour la réunion et mobiliser 50 parlementaires actuelles et anciennes pour participer à notre RGA de 2016 en répartissant les responsabilités et en les suivant personnellement.

### **QUI SONT LES MEMBRES ET LES DIRIGEANTES DU CAUCUS ?**

Les membres du GWPC sont des femmes

parlementaires actuelles et anciennes de Grenade, provenant de tous les partis. Travailler en dehors des lignes de parti aide à trouver un consensus sur les questions importantes, et nous nous efforçons également d'avoir un équilibre entre les partis lors de nos événements. Nous apprécions également à leur juste valeur les anciennes parlementaires car nous pouvons tirer profit de leur expertise, et nous souhaitons reconnaître leurs contributions durant leurs années de siège. Nous considérons toutes les parlementaires d'autres législatures de visite à Grenade comme des membres honoraires du GWPC.

Nous avons un comité exécutif composé des positions suivantes : présidente, vice-présidente, secrétaire honoraire, secrétaire adjointe, trésorière honoraire et membres. Toutes les membres sont élues. Notre présidente doit être une parlementaire siégeant lors de son élection pour maintenir un lien étroit avec le parlement. Nous souhaitons que la présidente et la vice-présidente fassent respectivement partie du gouvernement et de l'opposition, si possible.

### **COMMENT LA STRUCTURE DU GWPC A-T-ELLE ÉTÉ DÉFINIE ET FORMALISÉE ? COMMENT LE GROUPE FONCTIONNE-T-IL AUJOURD'HUI ?**

Nous avons défini notre structure après avoir fait des recherches sur d'autres caucus sur le genre dans le monde et suite à de longues discussions du comité de coordination. Nous avons créé un règlement définissant le nom du groupe, les membres, la gestion, les réunions, le quorum, la cotisation, les processus de vote, les objectifs, les rôles et responsabilités des

différentes membres, et les procédures en cas de modification de ces règles. Il a été approuvé lors de notre première RGA. Nos premières membres exécutives ont été élues et installées à ce moment également. Notre RGA se déroule toujours chaque année, et les membres de base se réunissent une fois par mois.

### **QUELLES ONT ÉTÉ LES PLUS GRANDES RÉUSSITES DU GWPC ?**

Le GWPC a entrepris un certain nombre d'activités fructueuses pour atteindre ses objectifs. Nous avons publié une collection de profils des femmes parlementaires de Grenade pour célébrer cette histoire, organisé des séminaires et des sessions de formation avec des organisations de la société civile œuvrant pour le *leadership* politique des femmes, et travaillé avec des établissements d'enseignement secondaire pour discuter avec les jeunes et les sensibiliser à ces sujets. Nous avons découvert qu'organiser des événements artistiques et culturels dans la communauté est une manière efficace d'influencer l'opinion publique plus large sur le genre et la politique. Un dernier temps fort a été la célébration officielle des 50 ans des femmes au Parlement de Grenade, qui a motivé la création du GWPC. Cet événement a réuni des femmes éminentes de l'histoire de Grenade et a servi de lancement officiel au caucus.

# RESSOURCES RECOMMANDÉES SUPPLÉMENTAIRES

Voici des suggestions de ressources à consulter pour obtenir davantage d'informations sur les caucus multipartites pour l'égalité des genres et sur leurs processus de création.

**Lignes Directrices pour Forums des Femmes Parlementaires** (Union Interparlementaire, 2013)

**Base de données PARLINE: instances parlementaires spécialisées**  
(Union Interparlementaire)



Secrétariat international de ParlAmericas

710 - 150 Wellington St, Ottawa, Ontario, K1P 5A4, Canada

Téléphone : + 1 (613) 594-5222 | Télécopieur : + 1 (613) 594-4766

[www.parlamericas.org](http://www.parlamericas.org) | [info@parlamericas.org](mailto:info@parlamericas.org)

